

**Avis adopté**

Séance plénière du 11 février 2025

*Faire de la troisième conférence des Nations unies sur l’Océan une étape déterminante pour la protection de l’Océan*

**UNSA**

L’océan joue un rôle crucial dans notre écosystème, souvent désigné “le poumon de la Terre” en raison de sa capacité à produire plus de 50% de l’oxygène que nous respirons. Il régule également le climat et constitue, une source essentielle de nourriture, tout en étant l’un des piliers de l’économie mondiale grâce à des secteurs tels que la pêche, le transport maritime et le tourisme.

Cependant, l’océan fait face à des menaces sérieuses, notamment, comme le stipule l’avis, la pollution plastique, le réchauffement climatique, l’acidification et la surpêche, qui perturbent gravement les écosystèmes marins. Il est donc impératif de protéger l’océan pour préserver la vie sur notre planète et le rôle vital qu’il joue dans la séquestration du carbone.

Cela nécessite une mobilisation collective lors de la Conférence des Nations Unies sur l’océan de juin 2025 visant à renforcer la coopération internationale et à garantir une gouvernance efficace des océans. Cette conférence représente une opportunité de promouvoir la diplomatie océanique et la coopération intergouvernementale comme levier pour surmonter les tensions internationales liées aux ressources marines. Elle pourrait devenir un catalyseur de coopérations multilatérales en faveur de la préservation des océans. Pour que cet effort soit couronné de succès, des moyens financiers adéquats sont nécessaire.

Comme l’indique l’avis, il est essentiel de mobiliser des ressources publiques et privées, ainsi qu’une collaboration efficace entre les Etats, les entreprises et les organismes internationales. Enfin, l’implication de la société civile est primordiale. Elle joue un rôle clé dans la sensibilisation, en faisant entendre la voix des citoyens, en influençant les politiques mises en œuvre et en développant des initiatives pour préserver les écosystèmes marins.